



Ecole d'Arts Plastiques

Projet d'établissement

2024-2029

Sommaire	2
Préambule	3
Citations	4
1. Les missions de l'Ecole d'Arts Plastiques	5
2. Les valeurs de l'Ecole d'Arts Plastiques	7
3. L'historique : création de l'École de dessin de Niort	8
4. L'Ecole d'Arts Plastiques aujourd'hui	9
* Développements récents de l'Ecole d'Arts Plastiques	
* L'Ecole d'Arts Plastiques au sein de son territoire	
* Les trois sites	
* L'accessibilité	
* La diversité des publics et des parcours	
* L'approche tarifaire	
* La diversification de l'offre vers les publics inscrits et non-inscrits	
* L'accès aux cours	
* Les publics	
* L'offre de cours sur les 3 sites	
* Les temps forts	
5. L'action culturelle et les partenariats	26
6. Le premier bilan et les perspectives d'évolution	29
7. Le plan de formation continue	31
8. Les nouvelles technologies au service des enseignements	32
9. Les Objectifs de Développement Durable à l'Ecole d'Arts Plastiques	33

Préambule

Les écoles d'art connaissent de profondes mutations en lien avec l'évolution des attentes de nos concitoyens. Parallèlement, les territoires se modifient. L'Ecole d'Arts Plastiques de la Communauté d'Agglomération du Niortais conduit son action sur trois sites, Niort, Echiré et Saint-Hilaire-la-Palud, s'adresse à 40 communes et comporte près de 300 élèves.

De nouvelles missions apparaissent, reflétant les mutations des pratiques artistiques et pédagogiques contemporaines, répondant aussi aux demandes institutionnelles telles que les réformes territoriales ou les parcours d'Education Artistique et Culturelle mis en place avec l'Education Nationale.

Ainsi le présent Projet d'Etablissement esquisse les perspectives du service communautaire d'enseignement des arts plastiques pour les années à venir.

Citations

« Se rappeler qu'un tableau, avant d'être un cheval de bataille, une femme nue ou une quelconque anecdote, est essentiellement une surface plane recouverte de couleurs en un certain ordre assemblées. » Maurice Denis (1870-1943)

« Dans chaque enfant il y a un artiste. Le problème est de savoir comment rester un artiste en grandissant. » « J'ai mis toute ma vie à savoir dessiner comme un enfant. » Pablo Picasso

« J'essaie toujours de faire ce que je ne sais pas faire, c'est ainsi que j'espère apprendre à le faire. » Pablo Picasso

« Je tiens à donner une image de mon temps avec les moyens de mon temps. » Georges Seurat

« Pour voir, il ne faut rien savoir, sauf savoir voir. » Wols

« Un artiste pense et sent directement avec les formes comme d'autres avec les mots. » René Huyghe

« L'Art gagne à être considéré comme un travail, avec des procédures, des ruses, des conflits, des audaces, des batailles à n'en plus finir. » André Chastel

« L'art lave notre âme de la poussière du quotidien. » Pablo Picasso

« L'art est ce qui rend la vie plus intéressante que l'art. » Robert Filliou

« Mon premier acte, quand je veux peindre une surface, est de tracer un quadrilatère en guise de fenêtre ouverte par laquelle je regarde ce qui va être peint. » Alberti De la peinture, chapitre 1

« On n'apprend pas à dessiner en regardant un professeur qui dessine très bien. On n'apprend pas le piano en écoutant un virtuose. De même, on n'apprend pas à écrire ni à penser en écoutant un homme qui parle et pense bien. Il faut essayer, faire, refaire, jusqu'à ce que le métier entre, comme l'on dit. » Roland Deo, Meilleur Ouvrier de France

« Si l'art a eu une histoire et s'il continue à en avoir une, c'est bien grâce au travail des artistes et, entre autres, à leur regard sur les œuvres du passé, à la façon dont ils se les sont appropriées. Si vous n'essayez pas de comprendre ce regard, de retrouver dans tel tableau ancien ce qui a pu retenir le regard de tel artiste postérieur, vous renoncez à toute une part de l'histoire de l'art, à sa part la plus artistique. » Daniel Arasse (1944 - 2003)

« L'art, c'est la pensée humaine qui va brisant toute chaîne ! » Victor Hugo

« Le seul réel dans l'art, c'est l'art. » Paul Valéry

« L'art, c'est le plus court chemin de l'homme à l'homme. » André Malraux

1. Les missions de l'École d'Arts Plastiques

Selon les termes de la Charte des missions des services publics du Ministère de la Culture pour les institutions d'art contemporain, les écoles d'arts participent à la sensibilisation et à l'initiation plastique d'un vaste public post- et périscolaire.

- **Des missions d'éducation artistique spécialisée comportant une large part d'autonomie accordée aux enseignants :**

- ✓ Éducation du regard et approche iconographique (histoire de l'art, arts appliqués et art contemporain)
- ✓ Développement des connaissances et acquisition de savoir-faire par l'approche technique et artistique
- ✓ Recherche et expérimentation créative autour de l'expression et de l'imagination
- ✓ Accompagnement à l'acquisition du sens critique et de l'autonomie
- ✓ Approche du processus de création autour des pratiques contemporaines
- ✓ Initiation au développement d'intentions et d'une démarche artistique
- ✓ Rencontre et projets avec des artistes
- ✓ Projets interdisciplinaires entre enseignants et élèves de cours différents

- **Des missions de développement des pratiques artistiques amateur, notamment au sein des équipements techniques des ateliers (gravure, textile, arts numériques...) :**

- ✓ Mise à disposition d'espaces adaptés, d'un matériel spécifique et d'un centre de documentation (consultation sur place)
- ✓ Visites d'expositions, musées, lieux de diffusion et de création
- ✓ Mise en valeur des réalisations (présentation, exposition, diffusion par média numérique)
- ✓ Conseil et accompagnement des élèves souhaitant se professionnaliser

- **Des missions liées à l'accessibilité des publics porteurs de handicaps :**

- ✓ Accueil
- ✓ Cours « Passerelle »
- ✓ Projets interdisciplinaires entre enseignants et élèves de cours différents

- **Des missions d'animation de la vie du territoire dans le cadre de la transversalité entre les services et de l'évènementiel culturel d'agglomération :**

- ✓ Participation au projet culturel de territoire
- ✓ Partenariats et mutualisation CAN (Réseau des Médiathèques, Musée, Conservatoire)
- ✓ Projets culturels transversaux et pluridisciplinaires, mutualisation des moyens et présentation publique (expositions, scénographies ...)
- ✓ Collaboration avec les établissements d'enseignement scolaire, notamment dans le cadre des PEAC (parcours d'éducation artistique et culturelle) ;
- ✓ Partenariats institutionnels ou associatifs (Ville de Niort et Communes de la CAN, Centre Hospitalier de Niort, Groupe d'Entraide Mutuel...)

L'École d'Arts Plastiques participe à des actions de sensibilisation, développement et diversification des publics, et prend part à la vie culturelle de son aire de rayonnement.

Ses trois sites, Niort, Echiré et Saint-Hilaire-la-Palud assurent la diffusion des productions plastiques liées à leur activité pédagogique ainsi que la participation à des temps forts, et ils entretiennent des relations privilégiées avec les partenaires artistiques professionnels, et en particulier les organismes chargés de la création et de la diffusion.

Chaque site offre des services adaptés, selon son échelle et son implantation géographique sur le territoire.

C'est en cohérence avec ses missions et dans la continuité de l'histoire de l'établissement, en s'appuyant sur l'analyse de la situation actuelle et sur les grandes orientations de la Collectivité décidées par les élus, que sont ainsi définies les missions de l'Ecole d'Arts Plastiques de la Communauté d'Agglomération du Niortais.

2. Les valeurs de l'École d'Arts Plastiques

Les missions de l'école d'arts plastiques sont mises en œuvre par son équipe en s'appuyant sur des valeurs partagées : ouverture, progressivité, transversalité, accessibilité.

- **L'ouverture, le partage et l'adaptabilité** : La présentation de références culturelles vise à susciter la curiosité et la réflexion à travers l'expérimentation, et accompagner progressivement le public vers des références artistiques plus pointues. Cet enseignement de l'art par l'art se fait par la pratique et guide l'élève vers une philosophie propre aux arts plastiques. La pluralité de l'offre d'enseignement se traduit par la variété des disciplines et tranches d'âge. L'enseignement s'adapte en fonction des publics. Les savoirs, savoir-faire et savoir-être sont partagés avec et entre les publics.

- **La progressivité** : L'exercice de la critique constructive et de la divergence est encouragé. Chacun peut proposer sa réponse et l'argumenter. Le suivi est réalisé par des points d'étape, la présentation des productions et la définition de nouveaux objectifs. Il s'agit d'accompagner l'élève dans son parcours de découverte, sa progression et parfois vers la professionnalisation ou une reconversion dans le domaine artistique.

- **La transversalité** des arts, des disciplines qui se traduit dans la pédagogie et par des projets réguliers en équipe et en réseau avec de nombreux partenariats (Services de la CAN, Communes, Etablissements culturels, Education Nationale, Hôpital, EHPAD, Associations, artistes...)

- **L'accessibilité** : L'élève, acteur de son parcours, choisit sa formation lors de son inscription ; il peut être conseillé dans son choix de formation, mais il n'y a ni pré-requis, ni sélection. L'aspect humain et social est essentiel pour l'équipe. Des dispositifs sont particulièrement destinés aux publics les plus fragiles. Fragilité sociale, par la mise en œuvre des quotients familiaux et les fournitures incluses dans les tarifs. Fragilité scolaire, par la création de parcours de découverte avec l'Education Nationale, afin de redonner le goût d'apprendre sous des formes différentes. Fragilité psychique ou handicap physique, par l'accueil d'élèves atteints par différentes difficultés, et la possibilité de les accompagner progressivement vers les cours classiques.

3. L'Historique : création de l'École de dessin de Niort

La première école de dessin à Niort est évoquée dès 1773 et créée en 1798. C'est un enfant du pays, Augustin Bernard (1756-1829), dit Bernard d'Agesci, qui est nommé à sa direction. Né à Niort, il a fait ses études au collège de l'Oratoire, puis a suivi un parcours classique : Académie royale de peinture et de sculpture à Paris, commandes parisiennes et étrangères, séjour à Rome. L'école fait alors partie de l'École Centrale (1797-1813) et compte jusqu'à 140 élèves, chiffre très appréciable pour une ville d'importance moyenne.

L'enseignement est varié. Parmi les élèves, ceux qui se destinent à des carrières de menuisiers, serruriers ou maçons dessinent des pièces d'architecture et d'ornement. Ceux qui ont un profil plus artistique travaillent sur les modèles des dessins réalisés par Augustin Bernard lors de son séjour à Rome ou d'après les copies de grands maîtres qu'il a réalisées, études de figures antiques, moulées en plâtre, et de modèles d'après des bas-reliefs. Ceux qui étudient les mathématiques copient des plans pour s'exercer au lavis. Enfin ceux intéressés par l'architecture reçoivent des démonstrations sur la « coupe du trait » pour apprendre la construction. L'École gratuite de dessin est établie sous ce nom le 5 mai 1804, sous l'administration de l'École Secondaire qui succède à celle de l'École Centrale (Journal officiel, 5 mai 1804, p. 355). Des bâtiments neufs seront construits entre 1891 et 1893.

Le 1er floréal an XII (21 avril 1804), l'École Centrale des Deux-Sèvres est supprimée par « un arrêté du gouvernement qui établit un lycée à Poitiers et supprime l'École Centrale des Deux-Sèvres ». Cependant la municipalité réagit en créant sa propre école : « Ecole de dessin établie par la commune de Niort auprès de l'École secondaire. Pour favoriser les progrès des arts dans le département des Deux-Sèvres, l'administration de l'école secondaire vient de créer une école gratuite de dessin sous la direction du citoyen Bernard, membre de l'académie de peinture de l'institut de Bologne en Italie ».

(Source : Musée d'Agesci ; BINEAU Sabrina, « L'École de dessin de Niort », Les papiers d'ACARES, Brefs historiques, mis en ligne en septembre 2017.)

4. L'École d'Arts Plastiques aujourd'hui

Développements récents de l'École d'Arts Plastiques :

- **Aménagement des trois sites** : Chacun des trois sites a été installé dans de nouveaux locaux aménagés pour la pratique artistique. Développement des antennes de Niort et Echiré, ouverture de l'antenne de Saint-Hilaire-la-Palud.
- **Diversification des enseignements** : Le nombre de disciplines enseignées a évolué, avec l'ouverture de nouveaux cours : arts numériques, volume, atelier Passerelle (art-thérapie). Le volume horaire de cours a augmenté en relation avec la demande croissante.
- **Accroissement des effectifs** : Le nombre d'inscrits a progressé de 203 inscrits en 2007 jusqu'à 329 inscrits à la rentrée 2018. Impacté par la crise sanitaire imposant notamment des jauges, l'effectif se reconstitue progressivement, il est de 284 élèves à la rentrée 2023.
- **Evolution et professionnalisation de l'équipe** : L'équipe est constituée de 5 enseignants et une directrice-enseignante. Chacun enseigne sa propre spécialité, ainsi que les disciplines formant un socle commun (telles que le dessin).
- **Evolution des temps forts** : ouverture de l'école vers l'extérieur par la mise en place de projets transversaux et de partenariats. L'école organise à l'intention de ses élèves des rencontres d'artistes, et propose au public des expositions, portes ouvertes, scénographies de spectacles, participations à des festivals...
- **Evolution de la gestion administrative** : l'école d'arts plastiques est dotée depuis 2012 d'un logiciel qui facilite la gestion des élèves, leur information et la facturation. La période d'inscription a été élargie à deux sessions (juin et septembre). Les inscriptions sont dématérialisées depuis la rentrée 2021.
- **Développement du fonds de documentation spécifique** (livres et revues consultables sur place).
- **Développement de la communication** : outre les supports papier (affiches, invitations, dossiers d'inscription...), l'EAP informe également le public par des moyens dématérialisés (site internet, emails, sms...) et mutualisés (programme d'animations du Conservatoire à Rayonnement Départemental).
- **Respect de l'environnement** : par la mise en place de démarches d'organisation, de projets transversaux et de pédagogie concernant l'achat de fournitures respectueuses de l'environnement, le tri et le recyclage créatif.

L'Ecole d'Arts Plastiques au sein de son territoire

Historiquement, l'EAP s'est implantée à Niort, ville-centre, puis à Echiré au nord de la CAN et en 2012 à Saint-Hilaire-la-Palud dans le Marais.

La conduite en est confiée à une directrice-enseignante.

En 2019, l'Ecole d'Arts Plastiques a mis en place un Conseil d'Etablissement, instance qui réunit élus, direction, représentants des enseignants, du personnel administratif, des parents d'élèves, des élèves majeurs.

Les trois sites

L'Ecole d'Arts Plastiques comporte trois sites, dont la direction et l'administration sont établies à Niort :

- Le site historique de Niort au Centre Duguesclin (bâtiment C).
- Le site d'Echiré en rez-de chaussée de la Maison des Associations (issu des trois communes de Chauray, Echiré et Saint-Gelais)
- Le site de Saint-Hilaire-la-Palud, créé en 2012, dans une salle polyvalente de l'école élémentaire.

Site Pablo Picasso à Niort



Site Camille Claudel à Echiré



Site de Saint-Hilaire-la-Palud



Chacun de ces trois sites comporte des spécificités :

- Nombre d'élèves et volume des cours dispensés
- Zone d'influence
- Disciplines proposées
- Nombre et équipement des ateliers
- Mise à niveau de l'accessibilité
- Projets et temps forts
- Gestion administrative (en direct ou à distance)
- Les locaux et équipements sont gérés par conventions entre la CAN et les Communes,
- Un enseignant peut dispenser des cours sur différents sites.

L'existence de 3 sites apporte :

- Un service de proximité aux usagers ;
- Des partenariats locaux (communes, réseau des médiathèques, associations, établissements scolaires...);
 - Un choix plus large de créneaux de cours avec la possibilité de s'inscrire à des activités sur plusieurs sites, du mardi au samedi en fonction des impératifs scolaires (internat, emploi du temps), familiaux (activités multiples, domicile, lieu de travail, garde des enfants) ou des disponibilités professionnelles (cours adultes) ;
 - La possibilité de créer du lien social lors de rencontres et d'échanges entre les groupes et les sites par exemple lors des temps forts, lors de déplacements sur un autre site et de sorties culturelles ;
 - Un travail en équipe enseignante ; une facilitation de remplacement des enseignants (mobilité ponctuelle) ;
 - L'optimisation des moyens et matériels par leur déplacement sur les sites en fonction des besoins (mutualisation évitant les doublons).

Rayonnement de l'action vers les autres communes :

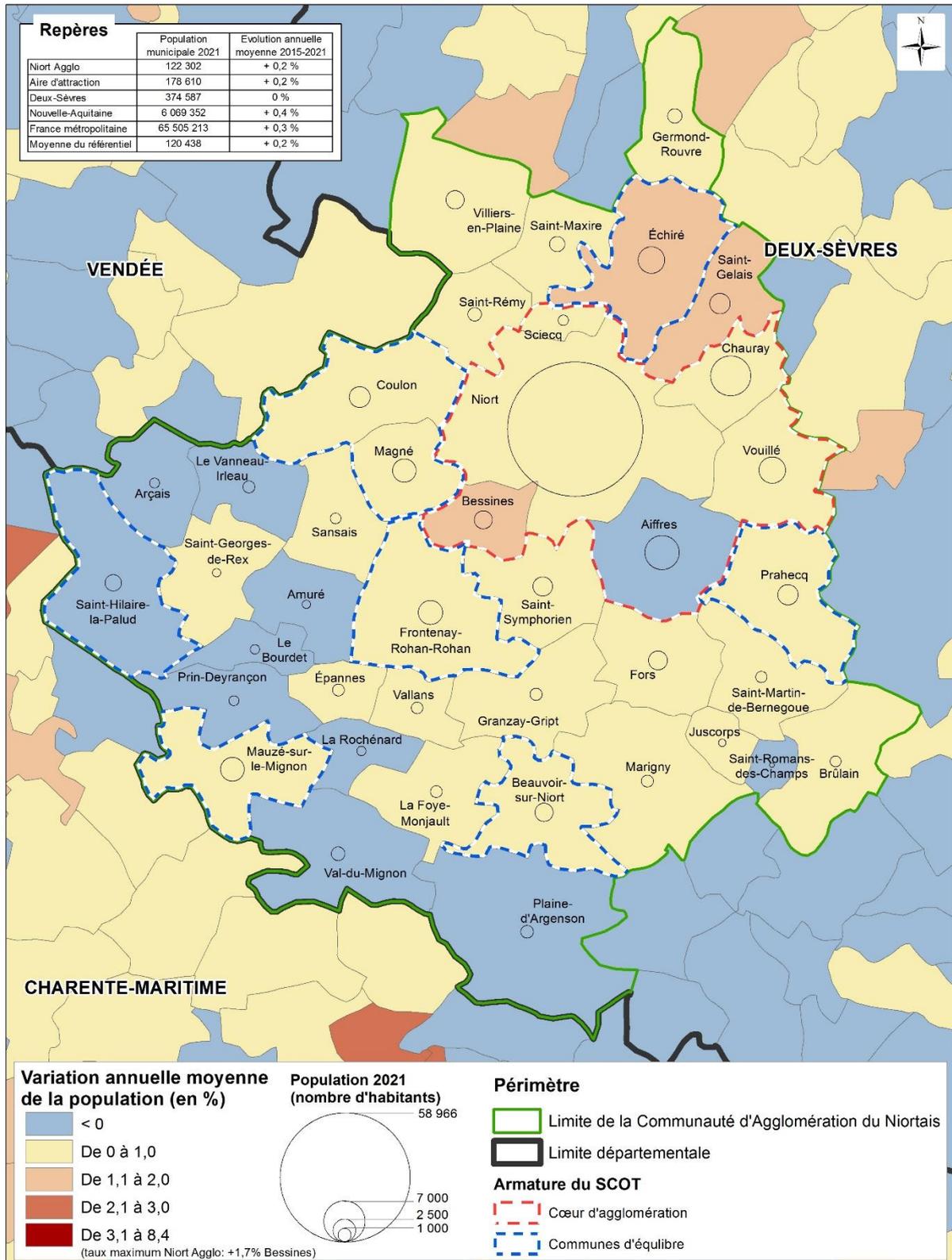
L'offre de cours sur ces trois sites est complétée par des actions ponctuelles de sensibilisation auprès des scolaires ou du grand public, menées dans d'autres communes de la CAN, voire hors CAN (par exemple le prêt d'expositions à des bibliothèques ou associations).

L'accessibilité de l'Ecole d'Arts Plastiques

L'accessibilité est au cœur de nos préoccupations en termes :

- « Géographiques » : nature du territoire, implantation des lieux d'enseignement, conformité et praticabilité des locaux.
- De publics : diversité sociale et socio-culturelle ; politique tarifaire
- D'offre éducative et culturelle : disciplines enseignées, nature et diversité de l'offre culturelle

Evolution et répartition de la population entre 2015 et 2021



Réalisation : CA du Niortais - Aménagement du Territoire - Service observatoire et stratégie territoriale
 Source : INSEE, RP populations 2015 et 2021 Fond de plan : ADMIN EXPRESS © IGN

0 5 10 Kilomètres 28/12/2023

La diversité des publics et des parcours.

- D'ores et déjà l'Ecole d'Arts Plastiques concerne un vaste public inscrit, en termes de générations : ses élèves sont âgés de 5 à 85 ans. S'y ajoutent des ateliers inter-générationnels et expositions destinés aux résidents des EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) à Niort (le Cèdre Bleu, Les côteaux de Ribray), à Saint-Hilaire-la-Palud (Résidence les Glycines) ;
- L'accueil individuel des publics handicapés a toujours été une préoccupation des équipes enseignantes. De plus, un cours « Passerelle » s'est ouvert afin de faciliter leur accueil collectif et accompagner leur accès à l'ensemble des cours dispensés. Des partenariats avec le GEM (Groupe d'Entraide Mutuel) et le SESSAD (Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile) ont permis de développer des actions avec les structures d'accueil des personnes atteintes de handicaps ;
- Professionnalisation : Les élèves souhaitant préparer l'entrée en écoles d'arts sont conseillés dès leur inscription. Il existe un cours dédié à cette préparation ; il leur est également recommandé de suivre un ou plusieurs autres cours correspondant à la spécialité envisagée (arts numériques, dessin, peinture...) ;
 - Il est possible d'accéder aux cours adultes dès 16 ans ;
 - L'accueil d'élèves en décrochage scolaire ou inscrits en formation artistique individuelle à distance (préparation de diplômes ou concours par le CNED, Centre National d'Enseignement à Distance) ;
 - L'école d'arts plastiques accueille régulièrement des stagiaires issus de collège, lycée, et de divers organismes d'insertion ; elle participe également au Duoday.

L'approche tarifaire.

Des réductions sur les tickets d'entrée et les prestations dans les équipements culturels et sportifs communautaires (piscines, patinoire, médiathèques, conservatoire, école d'arts plastiques) sont accordées aux habitants de la Communauté d'agglomération du Niortais, sous conditions.

La tarification est fonction du quotient familial (QF) (*montants au 01/09/2024*) :

- Tarif jaune pour un QF inférieur ou égal à 610 €,
- Tarif vert pour un QF compris entre 611 € et 976 €.
- A partir d'un QF de 976 €, c'est le tarif normal « résidents CAN » qui s'applique (tarif bleu).

« Ma Carte » est gratuite et valable un an, du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Si le QF est inférieur ou égal à 610 €, l'utilisateur bénéficie en plus de chèques loisirs pour chacun des enfants âgés de 6 à 15 ans, remis par le service Cohésion sociale de la CAN. Ces chèques loisirs sont utilisables dans tous les équipements culturels et sportifs de Niort Agglo, mais aussi à la patinoire municipale de Niort, au Camji, au Moulin du Roc, dans les centres de loisirs municipaux et de très nombreuses associations.

Les étudiants bénéficient également d'un tarif réduit.

La diversification de l'offre vers les publics inscrits ou non-inscrits.

De nouveaux cours ont été créés afin de diversifier ou élargir l'offre :

- De disciplines et de créneaux horaires : arts numériques, modelage, gravure, passerelle (art-thérapie) ;
- De sites : Dessin-peinture à Saint-Hilaire-la-Palud ;
- De tranches d'âges : deux cours pour enfants à partir de 5 ans.

Cette recherche de diversification, répondant à l'évolution des disciplines et de la demande du public, continue d'être au centre des motivations de l'équipe enseignante.

Il convient également de souligner que les actions de l'EAP ne s'exercent pas uniquement en direction des publics inscrits, mais également en direction des publics non-inscrits (scolaires, parents d'élèves, familles ou proches, ou publics extérieurs sans lien direct avec un inscrit).

C'est aussi pour l'EAP une visibilité permettant d'amplifier les passerelles avec les structures locales, culturelles, associatives ou dépendantes de l'Education Nationale afin de mettre en place des actions diversifiées, adaptées aux besoins.

L'accès aux cours

Critères d'admission : les cours, répartis par tranches d'âges, sont ouverts à tous, à condition que le dossier de pré-inscription en ligne soit complet, et dans la limite des places disponibles. Il n'y a pas de sélection : cependant les élèves peuvent être conseillés quant au choix des cours en fonction de leurs motivations et de leur expérience.

Elaboration des listes d'attente : dès lors que le nombre total d'élèves d'un cours est atteint, une liste d'attente est établie, dans l'ordre d'arrivée des dossiers de pré-inscription complets. En cas de désistement d'un inscrit en cours d'année, les personnes en liste d'attente sont recontactées par le secrétariat.

Cycle de trois ans : Afin que chaque élève qui le souhaite puisse accéder aux différentes disciplines enseignées et en découvrir les fondamentaux, un cycle de trois ans a été mis en place. Au terme de ce cycle, l'élève est invité à explorer les autres disciplines proposées par l'école.

Cours d'essai : Après l'inscription en ligne, il est possible de participer gratuitement à deux cours d'essai.

Les publics de l'École d'Arts Plastiques

Elèves inscrits à l'École d'Arts Plastiques

Evolution des effectifs

Rentrée	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020*	2021*	2022*	2023
Nombre d'inscrits	290	292	330	313	328	321	248	194	271	285

*A noter : Les effectifs des groupes étaient contraints par des jauges en 2020 /2021/2022 (crise sanitaire Covid19)

Effectif global 2023

Effectif global	Niort	Echiré	St-Hilaire-la-Palud	Total
Nombre d'élèves	226	41	18	285

A noter : un même élève peut être inscrit dans plusieurs cours (12 élèves suivent 2 à 3 cours hebdomadaires.)

Composition des effectifs

Ages

Age	Féminin	Masculin	Total des inscrits
5-9 ans (initiation)	32	9	41
10-18 ans	103	34	137
18-60 ans	40	8	48
60-88 ans	44	15	59

Quotient familial

QF 2023-24	NIORT	ECHIRE	ST-HILAIRE-LA-PALUD	TOTAL
BLEU	152	29	13	194
VERT	17	4	0	21
JAUNE	34	1	0	35
HORS-CAN	14	5	1	20
TOTAL	217	39	14	270

A noter : un même foyer peut comprendre plusieurs élèves.

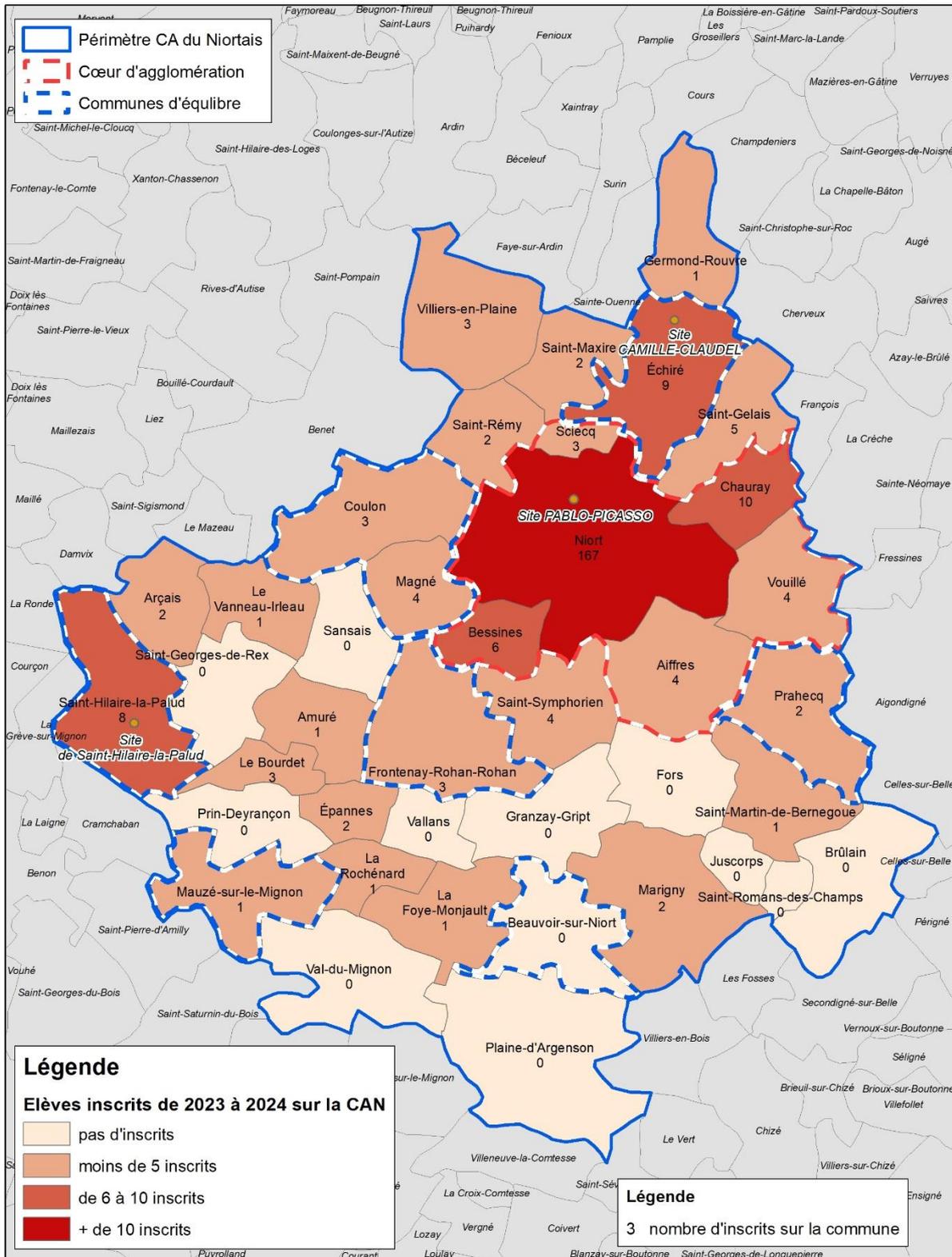
Lieu de résidence

Résidence	Effectif
CAN (hors communes d'équilibre)	62
CAN Communes d'équilibre	196
Hors CAN	26
Hors79	1

A noter : un même foyer peut comprendre plusieurs élèves.

Détail des communes de résidence (année scolaire 2023/24)

Elèves inscrits à l'école d'Arts plastiques sur l'année scolaire 2023 - 2024



Réalisation : CA du Niortais - Aménagement du Territoire - Service observatoire et stratégie territoriale
 Source : CAN - Fond de plan : ADMIN EXPRESS © IGN

14 Mai 2024

Répartition géographique des élèves
Année scolaire 2023/2024

Lieu	Féminin	Masculin	Total
Répartition par codes postaux + villes			
17170 CRAMCHABAN	0	1	1
79000 BESSINES	4	2	6
79000 NIORT	132	37	169
79000 SCIECQ	0	3	3
79160 BECELEUF	1	0	1
79160 VILLIERS EN PLAINE	3	0	3
79170 PERIGNE	1	0	1
79180 CHAURAY	7	3	10
79210 AMURE	1	0	1
79210 ARCAIS	1	1	2
79210 LE BOURDET	2	1	3
79210 MAUZE-SUR-LE-MIGNON	1	0	1
79210 SAINT HILAIRE LA PALUD	8	0	8
79220 COURS	1	0	1
79220 GERMOND ROUVRE	0	1	1
79230 AIFFRES	3	1	4
79230 PRAHECQ	2	0	2
79230 ST MARTIN DE BERNEGOUE	1	0	1
79230 VOUILLE	2	2	4
79260 LA CRECHE	8	1	9
79260 SAINTE NEOMAYE	1	0	1
79270 EPANNES	2	0	2
79270 FRONTENAY ROHAN-ROHAN	2	1	3
79270 LA ROCHENARD	1	0	1
79270 LE VANNEAU IRLEAU	1	0	1
79270 SAINT SYMPHORIEN	3	1	4
79360 LA FOYE MONJALT	1	0	1
79360 MARIGNY	2	0	2
79370 AIGONDIGNE	2	1	3
79400 AUGE	0	1	1
79400 AZAY-LE-BRULE	1	0	1
79400 SAINT-MAIXENT-L'ECOLE	2	1	3
79400 SAIVRES	1	0	1
79410 CHERVEUX	4	0	4
79410 ECHIRE	3	6	9
79410 SAINT-GELAIS	4	1	5
79410 SAINT-MAXIRE	2	0	2
79410 SAINT-REMY	2	0	2
79460 MAGNE	4	0	4
79500 MELLE	1	0	1
79510 COULON	2	1	3
Totaux Code postal & ville	219	66	285

A noter : un même foyer peut comprendre plusieurs élèves.

Autres publics (non-inscrits) concernés par l'activité :

- Familles et proches des inscrits
- Scolaires
- Résidents en EHPAD
- Grand public

L'offre de cours sur les trois sites

Les disciplines enseignées :

- Dessin
- Peinture
- Arts Numériques
- Gravure
- Atelier textile
- Art-thérapie (atelier passerelle)
- Volume
- Préparation de dossier d'admission en école d'art

Nombre d'heures de cours par site sur l'année scolaire 2023 - 2024



Réalisation : CA du Niortais - Aménagement du Territoire - Service observatoire et stratégie territoriale
Source : CAN - Fond de plan : ADMIN EXPRESS © IGN

14 Mai 2024

Détail des cours (contenus et horaires) à la rentrée 2023-2024

Site Pablo Picasso à Niort

Histoire de l'art

Connaissance de l'histoire de l'art moderne et contemporain, vocabulaire de l'analyse d'œuvres... Complément à la formation de pratique plastique, elle apporte la connaissance théorique et culturelle indispensable à la compréhension et à l'analyse des œuvres de référence, au développement d'une argumentation critique sur les œuvres et sur son propre travail.

Arts Numériques – Infographie

Découvrir la construction et la fabrication des images via les nouvelles technologies. Développer sa créativité en produisant ou en transformant des dessins et photographies...

- **Mercredi de 15h30 à 17h30** (adolescents de 15 à 18 ans)
- **Mercredi de 18h à 20h** (adultes et adolescents à partir de 15 ans)
- **Jeudi de 14h à 17h** (adultes)

L'atelier passerelle

L'atelier passerelle propose l'accueil et l'accompagnement des personnes en fragilité psychique ou physique, afin de développer leur potentiel créatif et leur sentiment de bien-être. Il contribue à favoriser l'épanouissement à travers la pratique, dans le respect des choix de la personne, de son rythme et de ses possibilités, et à stimuler l'intentionnalité d'une expression plastique personnelle. La perspective de cet atelier est de favoriser le lien social et constituer une passerelle vers les autres cours de l'école d'arts plastiques.

- **Jeudi de 14h à 17h** (adultes et adolescents à partir de 16 ans)

L'atelier textile

Feutre de laine : pratique des techniques de feutrage de la laine à partir de la toison cardée. La laine se transformera en morceaux d'étoffes, à plat, en volumes, par simple friction à l'eau savonneuse ou par aiguilletage.

Tapissiererie : la tapissiererie de haute ou de basse-lice est tissée par le licier. Croiser et entrecroiser les fils et les fibres, dessus-dessous tissés bien serrés. Apprendre à manipuler chaîne, trame, lices et systèmes de croisements permettant de créer les formes. Les élèves découvrent les bases techniques (grammaire ou gammes), puis poursuivent et finalisent une tapissiererie d'après un projet personnel. En complément de ces techniques de base, ils pourront apprendre à faire du fil grâce au rouet et au fuseau, et à colorer leur laine avec des techniques de teinture végétale.

- **Jeudi de 17h à 20h** (adultes et adolescents à partir de 16 ans)

Volume

L'atelier propose aux enfants de découvrir le volume et l'espace sous différentes formes. Développer sa créativité en expérimentant des techniques diverses comme l'assemblage, le modelage. Notions abordées : travail de l'argile et manipulation des matériaux (carton, bois, plâtre...). Volumes, pleins et vides, textures, techniques, outils, assemblage...

- **Mercredi de 15h30 à 17h30** (enfants de 9 à 12 ans)

Dessin/Gravure

Cours ouverts aux débutants et confirmés. Réalisation d'estampes monochromes ou polychromes et travail autour des notions de multiple et d'unique (monotype). Le matériel est fourni, à l'exception des ciseaux à bois.

Gravure en relief sur bois ou linoléum : gravures réalisées à l'aide de gouges et de ciseaux à bois. Encrage et tirage des plaques.

Gravure en creux : sur plaque de cuivre, de zinc ou de plexiglas. Techniques abordées : pointe sèche, burin, manière noire, eau-forte, aquarelle, verni mou. Tirage des plaques : encrage, essuyage et tirage surpresse taille douce.

- **Jeudi de 14h à 17h** (adultes et adolescents à partir de 16 ans)
- **Jeudi de 18h à 21h** (adultes et adolescents à partir de 16 ans)

Peinture/Dessin

Peinture

Développer une recherche créative personnelle à travers l'acquisition de connaissances sur la peinture. Notions abordées : harmonies de couleurs, valeurs, composition, particularités et mixité des techniques, outils, matériaux, médiums, supports... Peinture acrylique, aquarelle, pigments, initiation à la peinture à l'huile, techniques de lavis, empâtements, aplats, glacis, inclusions... Rendu du volume et de l'espace, anatomie humaine, portrait, paysage, nature morte, composition abstraite...

L'approfondissement permettra de développer une réflexion sur la représentation et de mener une démarche de projet plus individualisée.

- **Mercredi de 19h à 22h** (adultes - tous niveaux)
- **Jeudi de 14h à 17h** (adultes - tous niveaux)
- **Vendredi de 14h à 17h** (adultes - approfondissement et projet)

Dessin

Pour les enfants : éveiller puis développer son imagination par l'acquisition de notions en dessin et techniques graphiques. Notions abordées : observation, invention, valeurs, composition, outils, matériaux, supports... Crayon à papier, crayons de couleurs, fusain, sanguine, craies et pastel sec, encres... Portrait, personnages, animaux, paysage, nature morte, composition abstraite...

Pour les adolescents et les adultes : développer une recherche créative et une réflexion personnelle par l'acquisition de notions en dessin et techniques graphiques. Notions abordées : observation, invention, valeurs, composition, outils, matériaux, supports... Crayon à papier, crayons de couleurs, fusain, sanguine, craies et pastel sec, encres... Rendu du volume et de l'espace, modèle vivant, portrait, paysage, nature morte, composition abstraite... Information, préparation d'un dossier entrée dans les écoles d'arts.

- **Mardi de 17h à 18h30** (enfants de 7 à 9 ans)
- **Mardi de 18h30 à 21h30** (adultes)
- **Mercredi de 15h à 16h30** (enfants de 9 à 12 ans)
- **Jeudi de 18h30 à 21h** (adolescents 15 à 18 ans)
- **Jeudi de 17h30 à 19h30** (jeunes de 12 à 14 ans)

Dessin/peinture

Éveiller puis développer son imagination par l'acquisition de notions en dessin et peinture. Notions abordées : observation, harmonies de couleurs, valeurs, composition, particularité et mixité des techniques, outils, matériaux, supports... Crayon à papier, crayons de couleurs, fusain, craies et pastel sec, peinture acrylique, aquarelle. Portrait, personnages, animaux, paysage, nature morte, composition

abstraite...

- **Mardi de 17h00 à 18h00** (enfants de 5 à 6 ans)
- **Mercredi de 14h à 15h00** (enfants de 5 à 6 ans)
- **Mercredi de 14h à 15h30** (enfants de 7 à 9 ans)
- **Mercredi de 14h à 15h30** (enfants de 10 à 12 ans)
- **Mercredi de 17h à 19h** (adolescents de 13 à 18 ans)

Préparation dossier d'admission en école d'arts

Cet atelier permet aux adolescents qui souhaitent intégrer un cursus artistique et aux adultes ayant un projet professionnel. Il permet aux élèves de faire le point sur leurs acquis et compétences en arts visuels et en arts appliqués, leur propose de s'inventer un langage plastique en relation avec leur personnalité, d'être guidés dans la réflexion sur leur cursus d'études supérieures ou d'orientation professionnelle, d'élaborer un dossier de présentation artistique et de se préparer aux épreuves d'admission des écoles d'arts. Cours complémentaires conseillés : dessin, histoire de l'art, arts numériques, infographie, dessin-gravure, atelier textile.

- **Mardi de 18h30 à 21h** (à partir de 15 ans)

Site Camille Claudel à ECHIRE

Dessin/Peinture

Pour les enfants : développer la sensibilité et l'approche ludique avec le graphisme, les formes, couleurs, matières, images, découvrir des outils et procédés d'expression, réaliser une production en fonction des consignes.

Notions abordées : outils, format, espace, graphisme, peinture, matière, relief, collage, assemblage, techniques d'impression...

Pour les adolescents : apprentissage des notions élémentaires de dessin et de peinture, du vocabulaire plastique. Favoriser la réflexion et l'imagination. Réaliser une production en fonction d'un projet global et d'une recherche préalable.

Notions abordées : observation, perspective, graphisme, couleur, matière, collage, techniques d'impression...

Pour les adultes : apprentissage des notions essentielles à la pratique du dessin et de la peinture : graphisme, valeurs, perspective, anatomie humaine, couleurs, matière, organisation de l'espace...à partir de thématiques se référant au champ artistique, des pratiques et expériences permettent de s'ouvrir sur l'imaginaire, le hasard et de développer une recherche créative personnelle tout en faisant l'acquisition de connaissances artistiques.

- **Vendredi de 14h à 17h** (adultes - tous niveaux)
- **Vendredi de 17h à 18h30** (jeunes de 10 à 13 ans)
- **Samedi de 9h à 10h30**(enfants de 6 à 9 ans)
- **Samedi de 10h30 à 13h** (jeunes de 14 à 17 ans)

Site de Saint-Hilaire-la-Palud

Dessin/Peinture

Pour les 6/15 ans : apprentissage de base du dessin et de la peinture dans un esprit ludique (observation du sujet, graphisme, formes, couleurs, matières, collage, assemblage), tout en favorisant chez l'enfant l'expérimentation, l'imagination et la réflexion.

Pour les adultes : apprentissage des notions essentielles à la pratique du dessin et de la peinture : graphisme, valeurs, perspective, anatomie humaine, couleurs, matière, organisation de l'espace...à partir de thématiques se référant au champ artistique, des pratiques et expériences permettent de s'ouvrir sur l'imaginaire et de développer une recherche créative personnelle.

- **Mercredi de 16h30 à 18h30** (enfants et adolescents de 6 à 15 ans)
- **Mercredi de 18h30 à 21h30** (adultes à partir de 16 ans - tous niveau)

Ces horaires sont donnés à titre indicatif. Le nombre des cours attribués à chaque tranche d'âge peut fluctuer en fonction des inscriptions. Les cours se déroulent pendant la période scolaire.

Les temps forts

- Exposition des travaux d'élèves en fin d'année, expositions ponctuelles autour d'événements thématiques, participation à des festivals ;
 - Rencontres de professionnels, interventions d'artistes, visites d'ateliers ou d'expositions ;
- Travail en extérieur (musée, plein air...

5. L'action culturelle et les partenariats

Depuis 2007, le nombre de manifestations a augmenté, dans une dynamique d'ouverture vers l'extérieur et de transversalité.

Les manifestations se sont développées et les projets ont crû en envergure et en exigence artistique. Par ailleurs, les interventions d'artistes professionnels auprès des groupes ont amené une plus-value aux projets exposés et une motivation supplémentaire pour les élèves.

Les élèves sont également accompagnés par leurs enseignants dans la découverte des lieux culturels et manifestations artistiques locales. Ces sorties sont aussi des temps de rassemblement et de partage entre les différents groupes d'élèves de l'école.

L'ouverture culturelle est un point important de l'action des enseignants, ainsi que la transversalité entre les disciplines, pour sensibiliser le public à des thèmes et références diversifiés, depuis l'interprétation en gravure de textes littéraires, jusqu'à l'installation in situ de peintures monochromes, en passant par l'enluminure, la création textile, le croquis urbain, la musique, la danse, le cirque, le cinéma ou la photographie...

La multiplication de ces projets a imposé la nécessité d'un important travail d'équipe, d'organisation et de coordination.

Les partenariats permettent à la fois d'élargir les publics et de mutualiser les moyens de manière très significative dans plusieurs domaines (intervention de professionnels, locations de salles, installations, gardiennage, locations de matériel, partage des divers frais, communication...)

Les partenariats avec le tissu associatif ou institutionnel ont été développés ou reconduits sous la forme de conventions ponctuelles ou pérennes :

Projets transversaux avec :

Les Services de la CAN :

- Le Conservatoire de musique et de danse : expositions thématiques de travaux d'élèves et scénographie numérique,
- Les médiathèques de la CAN : Médiathèque Pierre-Moinot et Média-ludothèque à Niort et Médiathèque Ernest-Pérochon à Échiré
- Le Musée Bernard d'Agesci : expositions de travaux d'élèves, visites thématiques, découverte de l'atelier de restauration, accès à des conférences, et mise en place d'ateliers de démonstration de gravure ou tapisserie lors d'expositions ou de manifestations nationales ;
- Sports d'eau : projet d'affiche et exposition de travaux d'élèves lors d'évènements annuels ;

Les communes de la CAN :

- Niort : projets Vie Participative avec les Centres Socio-Culturels
- Echiré : exposition de travaux d'élèves

L'Education Nationale :

- L'Inspection Académique : projets d'Education Artistique et Culturelle
- Le Réseau Canopé (Réseau de création et d'accompagnement pédagogiques): donation de fonds documentaire

L'Hôpital de Niort :

- EHPAD Le Cèdre bleu : Ateliers inter-générationnels, expositions de travaux d'élèves
- Espace Jean Burguet : atelier de pratique artistique thématique, exposition de travaux d'élèves.

IME (Institut médico-éducatif) du SESSAD (Service d'éducation spéciale et de soins à domicile) de Niort – ADAPEI (Association départementale de parents et d'amis des personnes handicapées mentales) : découverte de l'Ecole d'arts plastiques et ateliers d'expression à visée thérapeutique.

Le Musée Numérique "Micro-folie": visite d'expositions virtuelles avec un casque 3DLes associations :

- Groupe d'entraide Mutuel Au fil de la Mosaïque
- Très Grand Conseil Mondial des Clowns
- Impulsions Femmes...

Les artistes : plasticiens, peintres, dessinateurs, illustrateurs, graveurs, photographes, artisans textiles, auteurs, sérigraphe, enlumineur, céramiste, émailleuse...

Les modèles vivants.**Les relations avec l'Education Nationale**

L'Education Nationale est l'un des partenariats réguliers de l'EAP.

Dans le cadre des PEAC (Parcours d'Education Artistique et Culturelle), l'accent est mis sur la diversification annuelle des groupes d'élèves bénéficiant de ces parcours de découverte sur le territoire de la CAN.

Ces projets visent:

- À concrétiser la complémentarité éducative entre ces deux directions (Education Nationale/ Culture) historiquement distinctes en France ;
- À répondre à la demande de parcours d'éducation artistique et culturelle ;
- À proposer des solutions diversifiées pour le maillage du territoire de la CAN ;
- À faire découvrir l'EAP à de nouveaux publics (jeunes et enseignants)
- À développer ou retrouver la confiance en soi, l'échange et le plaisir d'apprendre, en particulier pour les élèves en situation de « décrochage scolaire ».

Les actions ont lieu dans ou hors les murs, par exemple :

- Intervention thématique dans une classe avec aboutissement à une exposition sur place
- Accueil d'un groupe d'élèves pour la découverte d'une ou plusieurs disciplines enseignées à l'EAP et de leurs ateliers spécifiques

Une saison culturelle à l'Ecole d'arts plastiques

En tant qu'établissement d'enseignement artistique, notre cœur de métier est avant tout la pédagogie à travers la pratique ; il s'agit d'initier aux arts plastiques un large public post et périscolaire.

La préparation de l'année scolaire commence donc par l'organisation des cours dans les

différentes disciplines, la budgétisation de l'activité avec l'anticipation de ses évolutions et des différents projets et temps forts de l'année.

L'année scolaire se prépare dès février-mars de l'année scolaire précédente, en mettant à jour les livrets d'information, les formulaires d'inscription en ligne, et la politique de tarifs sociaux.

Puis viennent les temps forts visant à mettre en valeur l'activité et les réalisations des différents groupes, portes ouvertes, exposition de travaux d'élèves. Il s'agit à la fois d'un temps festif annuel qui donne un aperçu de l'activité des trois sites de l'école, et d'un moment de communication et d'information pour les nouveaux publics qui souhaitent s'y inscrire l'année suivante. C'est aussi un temps d'écoute des attentes des différents publics et d'échange dans l'équipe. Dans l'optique de « faire savoir notre savoir-faire ».

Ensuite viennent les inscriptions : en mai les réinscriptions, en juin les pré-inscriptions des nouveaux élèves, puis en septembre et octobre les groupes sont complétés selon les places encore disponibles.

De mai à octobre, l'équipe prépare la rentrée et reçoit les futurs projets et partenariats.

L'été est plus particulièrement consacré à un travail administratif et pédagogique non visible du public mais néanmoins fondamental. Par exemple les recherches documentaires, visites d'expositions, la saisie du budget et des dossiers d'inscription dans le logiciel métier, le rangement des ateliers et la préparation des commandes de matériel de rentrée. C'est souvent également un temps de formation pour les agents, et de participation accrue à la vie artistique (par exemple expositions personnelles ou collectives pour les enseignants-plasticiens, préparation de projets en réseau associatif...).

En septembre c'est la reprise de l'activité ouverte au public : les dernières inscriptions et le début des cours, avec l'intégration des nouveaux élèves (cours d'essai) dans les groupes qui sont multi-niveaux.

Entre septembre et juin, outre ses cours, chaque groupe d'élèves bénéficiera d'au moins un temps fort. Par exemple : rencontre d'artiste, sortie culturelle, exposition de travaux d'élèves, séance de croquis en extérieur, travail transversal ou en partenariat. L'objectif est de susciter l'ouverture culturelle et la créativité.

Des actions ponctuelles sont également mises en place à destination des publics scolaires (dans le cadre des parcours d'éducation artistique et culturels mis en place par l'Education Nationale) et des publics sensibles, en situation de handicap psychique ou physique, ou de fragilité sociale, personnes âgées en EHPAD...

La transition d'une saison à l'autre se fait dans la continuité, portée par l'envie de continuer à travailler ensemble et développer les actions avec les différents partenariats de l'Ecole d'arts plastiques. Les temps forts sont donc suivis de réunions de bilan et de réflexion sur les réussites et les axes d'évolution des projets co-construits. Ainsi les coopérations se diversifient, se renforcent et se développent d'année en année. Les propositions de nouvelles actions et de nouveaux partenariats sont étudiées en équipe et un ou plusieurs enseignants se positionnent en fonction de leur spécialité, de leur programme annuel et du public concerné.

6. Le premier bilan et les perspectives d'évolution

Après avoir dressé un état des lieux détaillé, le premier projet d'établissement dessinait les perspectives de l'Ecole d'Arts Plastiques de 2019 à 2023 à la lumière des évolutions contemporaines des disciplines artistiques et de leur enseignement, des évolutions territoriales et réglementaires, des orientations culturelles de l'agglomération, des nécessités recensées par l'équipe et des attentes formulées par le public.

Ce deuxième projet d'établissement vise à réaliser un bilan et ouvrir des perspectives nouvelles pour l'Ecole d'Arts Plastiques de 2024 à 2029.

L'Ecole d'Arts Plastiques vise à poursuivre et approfondir son action sur le territoire, en cohérence avec ses valeurs de transversalité, d'ouverture, de progression et d'accessibilité.

Parmi les axes de réflexion et de progression qui sont engagés ou envisagés, on peut citer :

Créer un Conseil d'Etablissement

- L'Ecole d'Arts plastiques de la Communauté d'Agglomération du Niortais a mis en place un Conseil d'Etablissement, lieu d'information et d'échange visant à renforcer la participation, développer les liens entre ses intervenants : le public inscrit, l'équipe enseignante et la Collectivité. Cette instance a un rôle consultatif, de représentation et de concertation entre les différents intervenants liés à l'activité de l'Ecole d'Arts plastiques : la Présidence et la Direction de La Communauté d'Agglomération du Niortais, la Direction de l'Ecole d'Arts plastiques, des représentants des parents d'élèves ou des élèves majeurs, des représentants du personnel enseignant et non-enseignant.

- La rédaction d'un règlement interne mutualisé a été réalisée en concertation avec le Conservatoire à Rayonnement Départemental.

- S'inscrire dans une dynamique nationale en adhérant à l'ANEAT (Association Nationale des Ecoles d'Arts Territoriales de pratiques amateurs)

Optimiser et mutualiser les tâches administratives et financières

La mutualisation avec le Conservatoire à Rayonnement Départemental et la présence d'une coordinatrice des deux établissements, ainsi que la création du Service Administratif et Financier (SAF), ont conduit à une nouvelle organisation administrative de l'Ecole d'arts plastiques.

Optimiser les locaux

L'adaptation des locaux aux évolutions des réglementations concernant l'accessibilité des personnes handicapées, avec une prise en compte de l'ergonomie spécifique aux ateliers de pratique plastique, a été mise en œuvre notamment par des travaux dans les zones d'accès (escalier, couloir) et une nouvelle signalétique visant à faciliter l'identification de l'entrée de chaque atelier.

L'adaptation régulière de l'offre de cours à la demande

Nouvelles disciplines (volume pour les adultes, art-thérapie pour adolescents...), mais aussi expérimentations sous la forme d'interventions ponctuelles. (IME « Institut Médico-Educatif », du SESSAD « Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile »).

Le cycle de trois ans

Conformément aux missions d'initiation d'un vaste public, un cycle de trois ans a été créé, afin que chaque élève qui le souhaite puisse accéder aux différentes disciplines afin d'en découvrir les fondamentaux. Au terme de ce cycle, l'élève est invité à explorer les autres disciplines proposées par l'école.

Dynamiser les temps forts

- Les temps forts de l'année évoluent dans leurs formes, leur échelle, leur calendrier et leurs lieux, permettant ainsi l'expérimentation de nouveaux modes de restitution de l'activité de l'école et des productions de ses différents publics (par exemple : portes ouvertes mutualisées, expositions thématiques ponctuelles dans des lieux fréquentés par des publics diversifiés...). Cette expérimentation tient compte de l'évolution des paramètres et contraintes (disponibilité des locaux d'exposition, participation au projet d'Evènement Culturel d'Agglomération, effectifs et fréquentation, règles de sécurité...)

Faciliter les démarches administratives, la gestion des inscriptions et des publics

- La préinscription des élèves en ligne a été mise en place, tout en garantissant l'égalité d'accès des publics aux nouvelles technologies et un accompagnement par le secrétariat si besoin (fracture numérique, barrière de la langue...);
- Les enseignants ont été formés à l'utilisation du logiciel métier Duonet.

Déployer la communication

- Promouvoir la variété de l'offre de cours ainsi que son aspect qualitatif
- Renforcer la valorisation de l'Ecole d'Arts Plastiques dans ses actions en partenariat

Transmettre les objectifs de Développement Durable :

- Réflexion et actions autour des Objectifs de Développement Durable.
- Poursuite des démarches d'organisation et de pédagogie concernant l'achat de fournitures respectueuses de l'environnement et le recyclage

Approfondir les partenariats

- En tenant compte des territoires et publics concernés, des qualités artistiques et de la pertinence pédagogique, des aspects sociaux, de la pérennité et du rayonnement des actions...

Rationaliser le matériel

- Entretien et actualisation du matériel pédagogique

7. Le plan de formation continue

Au-delà de la nécessité « fondamentale » que représente la formation continue, le renouvellement que connaissent les pratiques plastiques et l'enseignement exige des apports théoriques et pratiques aussi bien pour les enseignants que les agents administratifs.

Sachant que cette problématique concerne l'ensemble des établissements d'enseignement des arts plastiques, l'EAP a participé à l'étude des besoins dans ce domaine par l'ANEAT (Association Nationale des Ecoles d'Arts Territoriales de pratiques amateurs), en charge de proposer au CNFPT des formations en lien avec l'évolution des problématiques.

D'autre part, l'équipe enseignante de l'EAP bénéficie de formations sur différents thèmes choisis en concertation ou induits par l'évolution de l'actualité de la collectivité, qui constituent également un temps pour créer du lien en partageant des savoirs et valeurs professionnelles.

Les enseignants et l'agent administratif mutualisé sont également incités à se former individuellement de façon régulière, afin de développer et actualiser leurs connaissances professionnelles (savoirs, savoir-faire, savoir-être, sécurité...), de stimuler leur motivation (préparation de concours...) et d'enrichir leur répertoire au service de leurs enseignements (spécialisation dans leur discipline, formations en lien avec l'accueil de publics handicapés ou l'art-thérapie, les discriminations...).

8. Les nouvelles technologies au service des enseignements

L'EAP s'adapte aux évolutions des pratiques d'enseignement et des pratiques et esthétiques artistiques, avec l'utilisation des outils numériques.

A cet effet, l'EAP s'équipe régulièrement :

- Pour les cours et les expositions en général : de matériel pédagogique et de matériel de présentation multimédia ;
- Pour le cours d'arts numériques : de matériels et logiciels en adéquation avec l'évolution des technologies, de l'évolution du niveau des élèves, et de la demande en la matière.

Est également développée dans ce domaine une politique de formation continue à l'usage des enseignants.

Les nouvelles technologies dans une Ecole d'Arts Plastiques représentent trois champs complémentaires :

- L'utilitaire : logiciels pour la préparation de supports pédagogiques, accès à Internet pour la documentation, extension numérique d'un certain nombre de tâches (inscriptions et gestion des élèves, communication, montage de projet, documentation, présentation pédagogique...), communication avec et entre les enseignants, administration et partenariats, information rapide des groupes...
- Les outils au service de l'évolution des contenus et méthodes d'enseignement, permettant de nouvelles possibilités d'exploration, d'expérimentation, de réappropriation aussi bien en cours qu'entre deux sessions ou encore de restitution des temps forts.
- Une discipline à part entière, au-delà des outils au service de la création. L'ordinateur est le médium des œuvres contemporaines telles que les installations multimédia, les films d'animation, les objets en impression 3D et l'intelligence artificielle.

Dans cette optique, le rôle des enseignants évolue. Les enseignants en arts plastiques sont amenés à enseigner le décryptage et la fabrication de ces nouvelles images et pratiques.

9. Les Objectifs de Développement Durable à l'École d'Arts Plastiques

L'école d'arts plastiques est concernée par ces objectifs dans le développement d'une dynamique pédagogique citoyenne éco-responsable. Une réflexion a été menée en équipe autour de ces thématiques.

Les établissements d'enseignement artistique contribuent à ce que **pauvreté** économique ne rime pas avec pauvreté intellectuelle.

La tarification sociale, la proximité des antennes et les actions éducatives et culturelles en direction des publics des Quartiers Prioritaires de la Ville favorisent l'accès à la culture sur le territoire de l'agglomération.

L'objectif est à la fois d'accompagner une ouverture sur le monde, la confiance en soi, l'expression et l'accès aux études supérieures

Ce service public contribue à la bonne santé mentale et au bien-être, à l'équilibre, à l'expression et à la confiance. Les ateliers de pratique artistique aident notamment à lutter contre la dépression ou la dégénérescence psychique. L'Atelier passerelle en particulier accueille des élèves atteints de difficultés psychiques. Le travail en groupes et la participation à des projets collectifs cultivent la cohésion sociale, les échanges et la mixité sociale. Les bénéfices psychiques de ces activités peuvent être prolongés à la maison en dehors des heures de cours.

Une éducation de qualité avec ses particularités. Les enseignants disposent d'une large autonomie dans leur programme, permettant d'adapter les cours à chaque groupe, et de gérer les différences de niveaux. Ne pas être évalué sur les résultats donne la liberté d'expérimenter, besoin lié à l'essence même de la recherche en arts plastiques, avec le lâcher-prise comme moteur de création. L'absence de critères d'admission, de notation et de sanction des résultats diminue la pression et favorise ainsi l'égalité des chances.

Cependant, l'offre de formation des enseignants par le CNFPT est très limitée tandis que les possibilités de formations extérieures sont rarement concrétisées pour des raisons budgétaires.

Afin de favoriser l'égalité entre les sexes, une attention est portée à la mixité lors du recrutement des enseignants et modèles vivants. Dans leurs proportions d'inscrits, certaines disciplines sont plus ou moins féminines ou masculines. Des actions sont à imaginer pour équilibrer la mixité des groupes. La tendance à se regrouper est une piste de travail.

Des questionnements sur l'identité de genre émergent également.

Pour contribuer à une eau propre et faciliter l'assainissement, un travail pédagogique est effectué autour de la rationalisation de l'eau lors du nettoyage des outils et des mains. Incitation à l'emploi de palettes réutilisables et permettant de conserver la peinture pendant plusieurs semaines (moins de gaspillage, de nettoyage et de déchets). Eviction des rejets dans l'eau autant que possible.

L'installation peut être adaptée pour réduire la consommation d'eau, par exemple des robinets à poussoir ont été installés dans les sanitaires.

La question de l'utilisation de l'eau de pluie se pose (eau des toilettes ou rinçage du matériel par exemple).

L'objectif d'une énergie propre et d'un coût abordable fait émerger des pistes d'amélioration telles que l'éclairage (remplacement des néons par des LED dans les ateliers, éclairage solaire extérieur à proximité des portes de sortie des cours du soir), l'amélioration de la répartition du chauffage dans les ateliers, la nécessité d'installer des stores ou volets (utiles en particulier lors des canicules), et l'importance des zones de fraîcheur (arbres et espaces verts).

La question du travail décent et de la croissance économique nécessite la valorisation des compétences de l'équipe à travers des conditions de travail décentes : contrats, formations, accompagnement aux concours, prise en compte des carrières lors des titularisations...

Des actions d'insertion sont réalisées : accueil de stagiaires (scolaires, immersion professionnelle, Duodays...).

En matière d'innovation : L'atelier arts numériques participe à l'accessibilité et à l'actualisation des technologies (exemple : découverte des applications de l'intelligence artificielle).

Des actions sont élaborées afin de réduire les inégalités notamment via la tarification sociale et le tarif étudiant.

Les cours facilitent l'autonomisation et l'insertion sociale et sont parfois le tremplin vers la réinsertion d'élèves en décrochage scolaire ou de personnes temporairement privées d'emploi.

L'École d'arts plastiques accueille des publics fragiles ou organise des actions culturelles dans différents lieux de vie (association d'aide aux personnes atteintes de handicaps, quartiers prioritaires, actions à l'Hôpital, en EHPAD, IME...) visant aussi à faire mieux connaître l'accessibilité de ce service public.

Le matériel inclus dans le forfait et la sensibilisation au réemploi de matériaux permettent de mettre les participants sur un pied d'égalité économique dans leur pratique artistique.

Pour des villes et communautés durables, il semble pertinent de construire et rénover pour des bâtiments plus écologiques, avec le regroupement d'établissements culturels au sein d'un projet « cœur de ville ».

La question de la consommation et des productions responsables est une préoccupation qui concerne les achats, la gestion plus écologique de la production, des produits chimiques et déchets des matières utilisées.

Eviter de consommer est une préoccupation collective (exemple : faciliter la circulation du mobilier entre les ateliers, antennes EAP et services de la CAN).

Des mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques sont envisagées : favoriser le tri sélectif (équipement des ateliers et pédagogie auprès des publics) et sensibiliser au tri et au recyclage créatif des objets et des matériaux (notamment atelier Volume).

Des projets thématiques transversaux sont mis en œuvre avec la CAN, la Ville de Niort, les écoles élémentaires, les Centres socio-culturels, et des associations (exemple : ateliers du Lab), visant à sensibiliser les publics à ces pratiques éco-citoyennes.

Concernant la vie aquatique et la vie terrestre, il est proposé de poursuivre l'effort sur les pratiques et les achats de matériaux peu ou non polluants, et de continuer la rationalisation de l'utilisation et du réemploi du papier, tout en sensibilisant les publics sur ces sujets.

Pour favoriser la paix, la justice et les institutions efficaces, l'école mène une sensibilisation à l'échange constructif et à la non-discrimination.

De nombreux partenariats sont mis en place pour la réalisation des objectifs. Par exemple l'information sur les services de transport de la collectivité (Tanlib) dans le livret d'information EAP.

Un véhicule de service électrique (mutualisé avec le CRD) serait utile.